



Les documents à prévoir

publié le 20/07/2008 - mis à jour le 06/07/2016

Descriptif :

Quelques informations concernant l'inspection.

Les inspections poursuivent l'objectif de vous assurer un suivi professionnel et un accompagnement.

Les **documents suivants seront remis en début d'inspection**, avant l'observation du cours, sous la forme papier et numérique.

- ▶ la « fiche individuelle d'inspection » soigneusement et complètement renseignée (recto et verso - remplir toutes les rubriques avec les dates) avant l'inspection (ou la visite).
- ▶ La préparation écrite du cours observé
- ▶ Les progressions annuelles prévues par cycles (articulation avec l'AP et l'EPI)
- ▶ Le cahier de texte de la classe (*remplir le cahier de texte est une obligation de l'enseignant. Il permet à tous élèves, professeurs, chefs d'établissement, inspecteurs de suivre les enseignements, notamment en cas d'absence et/ou de remplacement*).
- ▶ Les divers projets, contribution aux 4 parcours (PEAC, Avenir, Citoyen et éducatif de santé)

IA-IPR académie de Poitiers : Michel HERRERIA

Chargée de mission : Sandrine RODRIGUES



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.